

Notice d'informations

Sélection pour la rentrée de septembre 2026

Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture



1. Les sites de formation

- **Metz (adresse principale) :** Lycée Professionnel Alain Fournier – 13, rue Emile Boilvin
57000 METZ
- **Pont Saint Vincent :** Lycée la Tournelle – 2, rue de Lorraine 54550 PONT SAINT VINCENT

2. Conditions pour s'inscrire

Âge :

- Avoir 17 ans minimum
- Pas d'âge maximum

Diplôme :

- Aucun diplôme obligatoire

Santé :

- Certificat médical obligatoire à l'entrée en formation
- Vaccinations obligatoires avant le 1^{er} stage



3. Types de parcours

- Parcours complet
- Parcours partiel

Liste des diplômes permettant un **allègement de la formation** :

- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social
- Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires
- Baccalauréat Professionnel Soins et Services à la Personne
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale



4. Financement

Formation Initiale Scolaire (élèves en poursuite d'études) :

- Pas de frais

Formation Initiale Professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...) :

- le Projet de Transition Professionnelle via Transition Pro
- l'utilisation du CPF
- le financement personnel
- le contrat de professionnalisation : il convient de trouver un employeur



Ni la Région Grand Est ni France Travail ne prennent en charge cette formation pour notre institut.

Apprentissage :

Pour tous renseignements sur l'**apprentissage**, contacter le CFA Régional des métiers du sanitaire et social : ce.cfa-gip@ac-nancy-metz.fr - 03 83 55 65 41

5. La sélection

- Un dossier écrit
- Un entretien

6. Les documents à joindre



- Pièce d'identité ou titre de séjour valide
- Lettre de motivation **écrite à la main**
- CV
- **Texte écrit à la main** expliquant une situation personnelle ou professionnelle vécue en lien avec la formation. 2 pages maximum
- Dossier complété (pages 1 à 4)
- Certificat de scolarité 2025-2026 si élève / étudiant

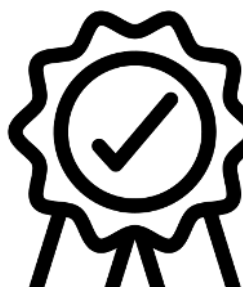
Selon votre situation :

- Copie des diplômes
- Titres traduits en français
- Bulletins scolaires et PFMP
- Attestations de travail
- Attestation de niveau B2 en français
- Documents valorisant vos engagements

7. Les résultats

Le jury établit :

- ❖ une liste principale
- ❖ une liste complémentaire



Les candidats des listes principale et complémentaire se positionneront sur un des sites de formation **Le choix sera respecté dans la limite des places.**

Il pourra être proposé un autre site de formation.

Affichage :

- dans chaque site de formation
- sur le site internet https://dafpic.ac-nancy-metz.fr/e-greta/site_ifas/

Chaque candidat reçoit ses résultats **par mail et courrier**.

8. Dates importantes

Début des inscriptions : lundi 05 janvier 2026

Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026

Entretiens : du 15 au 17 juin 2026

Jury d'admission : lundi 22 juin 2026

Résultats : lundi 22 juin 2026



9. Envoi du dossier



Envoyez le dossier complet, en recommandé avec accusé de réception à :

Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture

13, rue Emile Boilvin

57000 METZ

10. Handicap

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez joindre Madame Floriane BIER REVERCHON, référente Handicap de l'institut : ifas@ac-nancy-metz.fr.

Des aménagements peuvent être mis en place